

Composition de la commission locale du site patrimonial remarquable de Bordeaux

1 – Membres de droit

- la présidente de Bordeaux métropole préside la commission sauf si elle décide de déléguer la présidence au maire de la commune concernée,
- le maire de Bordeaux ou son représentant,
- le préfet de la Gironde ou son représentant ,
- la directrice régionale des affaires culturelles ou son représentant,
- l'architecte des bâtiments de France ou son représentant.

2- Collège des élus métropolitains

- Monsieur Fabien Robert, conseiller municipal de Bordeaux, conseiller métropolitain membre des commissions « Finances et évaluation des politiques publiques » et « Ressources humaines et administration générale » (titulaire),
- Madame Géraldine Amouroux, conseillère municipale de Bordeaux, conseillère métropolitaine, membre des commissions Mobilités, transports, stationnements et identités communale et métropolitaine, proximité (suppléante),
- Monsieur Matthieu Mangin, conseiller municipal délégué de Bordeaux, conseiller métropolitain (titulaire),
- Monsieur Radouane-Cyrille Jaber, conseiller municipal de Bordeaux, conseiller métropolitain membre des commissions « Ressources humaines et administration générale » et « Infrastructures routières et ferroviaires » (suppléant),
- Monsieur Baptiste Maurin, conseiller municipal de Bordeaux, conseiller métropolitain délégué à la recherche, l'enseignement supérieur et la vie étudiante membre des commissions « Finances et évaluation des politiques publiques » et « Stratégies urbaines - aménagement - logement et habitat » (titulaire),
- Madame Marie-Claude Noel, conseillère municipale de Bordeaux, vice-présidente métropolitaine déléguée au PLU, membre de la commission « Stratégies urbaines - aménagement - logement et habitat » (suppléante).

3- Collège des représentants des associations

- Madame Florence Sirot, directrice de l'association Sites et cités remarquables de France (titulaire),
- Monsieur Xavier Roborel-de-Climens, membre de la Société archéologique de Bordeaux (suppléant),
- Monsieur Vincent Joineau, président de l'association Racines (titulaire),
- Monsieur Samuel Drapeau, membre de l'association Tout art faire (suppléant),
- Monsieur Julien Graves, président de l'association Maison de l'architecture (titulaire),
- Madame Elodie Vouillon, directrice du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde (suppléante).

4- Collège des personnalités qualifiées

- Monsieur Olivier Brochet, architecte (titulaire),
- Madame Marjane Hessamfar, architecte, (suppléante),
- Monsieur Aurélien Dufour, architecte du patrimoine (titulaire),
- Monsieur Denis Boullanger, architecte du patrimoine (suppléant),
- Monsieur Grégoire Varin, paysagiste (titulaire)
- Madame Marion Vaconsin, paysagiste (suppléante)